

L'an deux mille vingt-deux, le 11 du mois d'avril à 18 heures, le Conseil Municipal de Cenon, régulièrement convoqué par courrier en date du 5 avril 2022, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal à Cenon, sous la présidence de Monsieur Jean-François EGRON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 35  
 Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de conseillers présents : 27  
 Nombre de conseillers votants : 33

**Étaient Présents :** Jean-François EGRON, Michaël DAVID, Laïla MERJOU, Dominique ASTIER, Huguette LENOIR, Jean-Marc SIMOUNET, Fernanda ALVES, Laurent PERADON, Marie HATTRAIT, Cihan KARA, Hürizet GÜNDER, Alexandre MARSAT, Patrice BUQUET, Max GUIHCARD, Patrice CLAVERIE, Seye SENE, Claudine CHAPRON, Marjorie CARVEL, Fatiha BARKA, Ingrid LAFON, Anne LEPINE, Léa RAINIER, Florence DAMET, Olivier COMMARIEU, Fabrice MORETTI, Jean-Pierre BERTEAU, Fabrice DELAUNE.

**Absents ou excusés ayant donné pouvoir :** Anne LAOUILLEAU ayant donné pouvoir à Monsieur le Maire, Gérard CASTAIGNEDE ayant donné pouvoir à Monsieur Max GUICHARD, Ludovic ARMOËT ayant donné pouvoir à Madame Laïla MERJOU, Saïd SAÏDANI ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique ASTIER, Jérémy RINGOT ayant donné pouvoir à Monsieur Patrice BUQUET, Philippe TARDY, Yannick POULET ayant donné pouvoir à Monsieur Fabrice MORETTI, Christine HERAUD.

### **Objet | Décision Modificative n°1 en section de fonctionnement pour le Budget Annexe de l'Espace Simone Signoret**

Considérant que les crédits et les débits doivent être complétés et réajustés pour faire face aux besoins des services, il est proposé par cette Décision Modificative N°1 de modifier les crédits budgétaires comme suit :

Section de fonctionnement :

- Inscrire au chapitre 65 une somme de 600 € pour les remboursements spectacles, poste de dépense non prévu au BP 2022.
- Cette inscription est compensée par le prélèvement au chapitre 011 poste « Achats de prestations de services »

Section de Fonctionnement					
Dépenses de fonctionnement		Montant	Recettes de fonctionnement		Montant
Imputation	Libellé		Imputation	Libellé	
Opérations réelles			Opérations réelles		
6577.316.THEATRE	Remises gracieuses	600,00			
6042.316.THEATRE	Achats de prestations de services	- 600,00			
Opérations d'ordre			Opérations d'ordre		
	<b>Total</b>	-		<b>Total</b>	-

La section de fonctionnement tout comme la section d'investissement s'équilibre à la somme de 0 €.

#### Balance Générale de Simone Signoret

	BP 2022	DM 1	Total Budget 2022
Recettes de Fonctionnement	159 306,00	-	159 306,00
Dépenses de Fonctionnement	159 306,00	-	159 306,00
Recettes d'Investissement	14 800,00		14 800,00
Dépenses d'Investissement	14 800,00		14 800,00

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2022 DELIBERATION N° 2022-55

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par,  
33 voix pour  
0 abstention  
0 voix contre

Autorise Monsieur le Maire à procéder à ces virements de crédits sur l'exercice 2022.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.

**Jean-François EGRON**  
Maire de Cenon

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213301195-20220411-2022-55-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2022

Publication : 19/04/2022

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.